



Orléans, vendredi 4 mars 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Remise du prix « Non au harcèlement » Palmarès

**Le prix "Non au harcèlement"** organisé par le ministère de l'éducation nationale avec le soutien de la MAE (Mutuelle Assurance Education), a pour objectif de donner la parole aux élèves des écoles, collèges, lycées pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo, qui servira de support de communication pour le projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Maud Pestel

Chargée de communication et  
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication  
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne  
45043 Orléans Cedex 1

**Pour cette troisième édition, une trentaine d'établissements de l'académie** ont concouru en fonction de leur classe et de la catégorie choisie.

Le jury académique, qui s'est réuni, vendredi 5 février a étudié une centaine de productions reçues et a désigné 7 lauréats dont un coup de cœur académique :

- Catégorie 8-11 ans / Affiche : école les Aydes, Orléans (45)
- Catégorie 8-11 ans / Vidéo : école Marcel Plaisant, Bourges (18)
- Catégorie 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> / Affiche : collège Pierre de Ronsard, Bourgueil (37)
- Catégorie 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> / Vidéo : collège Albert Sidoisne, Bonneval (28) et *Prix Coup de cœur académique* ♥
- Catégorie 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> / Vidéo : collège Gaston Couté, Meung-sur-Loire (45)
- Catégorie 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> / Vidéo « mention harcèlement sexiste et sexuel » : collège Roger Martin du Gard, Sancergues (18),
- Catégorie 15-18 ans / Affiche : lycée d'Arsonval, Joué-lès-Tours (37)

Le jury a également attribué deux prix spéciaux :

- Le « Prix du recteur » pour une vidéo produite par des élèves du collège Fernand Léger de Vierzon (18).
- Le « Prix Encouragements du Jury » pour une vidéo produite par les élèves du collège Albert Camus de Vierzon (18).

Les élèves porteurs des projets ont été récompensés, vendredi 4 mars, lors d'une remise de prix organisée au rectorat de l'académie à Orléans, en présence des représentants de la MAE. Les lauréats académiques participeront à la sélection du jury national dans les prochaines semaines.

Les productions des élèves primés sont en ligne sur le site de l'académie :

[http://www.ac-orleans-tours.fr/enseignements\\_et\\_pedagogie/dispositifs\\_transversaux/non\\_au\\_harcelement/](http://www.ac-orleans-tours.fr/enseignements_et_pedagogie/dispositifs_transversaux/non_au_harcelement/)